



Nous vous informons
sur vos droits

Nous vous aidons
à trouver de l'aide

Nous vous accompagnons
tout au long du suivi

NOUS PRENONS SOIN DE VOUS

Clinique CHC MontLégia
Service social pédiatrique
Virginie Lepage
04 355 54 69
bd Patience et Beaujonc 2
4000 Liège

* Les informations contenues dans cette brochure sont
mentionnées à titre strictement indicatif et sont toujours
susceptibles de modifications.

DÉMARCHES SOCIALES ET ADMINISTRATIVES SPÉCIFIQUES AUX ENFANTS SUIVIS EN ONCOLOGIE PÉDIATRIQUE

com-mle-pediatrice-service-social-demarches-onco-tri-2



NOS MISSIONS

- ~ **Informer** sur les droits du patient en lien avec sa pathologie
- ~ **Orienter** vers les services extérieurs (de 1^{ère} ligne) pour apporter l'aide sollicitée
- ~ **Accompagner** le noyau familial tout au long du suivi au centre d'oncologie pédiatrique en lien constant avec l'équipe pluridisciplinaire
- ~ **Aider** dans les démarches administratives : reconnaissance AVIQ, ASBL/fondation, transports...



Les allocations familiales majorées

Il s'agit d'un supplément au montant de base des allocations familiales pour les enfants âgés de 0 à 21 ans atteints d'un handicap ou d'une affection.

2 formulaires :

- ~ A = psychosocial > à compléter avec l'aide de l'assistante sociale qui suit votre enfant
- ~ B = médical > à compléter par le médecin qui suit votre enfant

Le médecin conseil de l'AVIQ évaluera l'affection chronique en se basant sur 3 piliers (maladie, degré de participation, impact sur le noyau familial). En fonction des points accordés, un montant supplémentaire vous sera versé via la caisse des allocations familiales.

Des «avantages sociaux» sont accordés en fonction des points obtenus (ex. : statut BIM, carte de stationnement...).

Congé pour assistance médicale

Il s'agit d'une interruption de carrière qui vous permet de suspendre ou réduire vos heures de travail afin d'être présent(e) pour votre enfant qui souffre d'une maladie grave.

Durant cette interruption, vous pouvez obtenir un forfait octroyé par l'ONEM.

Forfait maladie grave et coûteuse

Chaque assurance hospitalisation a ses avantages : renseignez-vous auprès de votre organisme assureur.

Intervention dans les frais de déplacement

Une intervention forfaitaire pour les trajets domicile - centre de référence est prévue :

- ~ pour les traitements de chimiothérapie / radiothérapie en hôpital de jour (soins ambulatoires)
- ~ pour les parents dont l'enfant est hospitalisé en oncologie

